



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 1<sup>er</sup> mars 2010 à 19h30 à la salle municipale située au 7, rue Principale à Blue Sea.

**Étaient présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

**Était aussi présente :**

Josée Parsons, Directrice générale et secrétaire trésorière

**Ouverture de la séance**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h30 devant environ 20 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

**0. Ouverture de la séance et rapport du maire**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Prière
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2010
- 0.5 Rapport d'activités du Maire du mois de février 2010

**1. Administration générale**

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour février 2010
- 1.2 Acceptation des déboursés de février 2010
- 1.3 Règlement 2010-003 traitement des élus
- 1.4 Collection de taxes
- 1.5 Publicité : Offre de service La Gatineau
- 1.6 MMQ Assurance : ristourne
- 1.7 UMQ : communiqué loi 76
- 1.8 UMQ : communiqué Budget fédéral
- 1.9 Procureur pour constat d'infraction
- 1.10 Soumission pour système de verrouillage de la porte du bureau municipal
- 1.11 rencontre avec Stéphanie Vallée



Demande de subvention :  
Fonds chantiers Canada-Québec (rue du Pont)  
PIQM (infrastructures Québec-municipalités (garage)  
Budget discrétionnaire et fonds spécial (réseau routier municipal)

## **2. Sécurité publique**

- 2.1 Caserne : Soumission pour ventilateurs
- 2.2 Pompiers : Tournoi de pêche
- 2.3 Sécurité civile : formation 6 et 7 avril 2010
- 2.4 Colloque régional sur la sécurité civile 8 juin 2010
- 2.5 Achats pour le département d'incendie

## **3. Transport**

- 3.1 Embauche du chef d'équipe
- 3.2 Formation voirie
- 3.3 Rue du Pont : Offre de service Genivar
- 3.4 RIAM : Règlement d'emprunt 2010-001
- 3.5 Ch Lac Edja ouest : roches qui tombent
- 3.6 Ch du Lac des îles est : Demande pour l'installation d'un luminaire
- 3.7 Emploi Québec : contrat d'intégration au travail (Joel Poirier)
- 3.8 Mise à jour du dossier de vandalisme : fin de la décontamination
- 3.9 Annonce MTQ : réfection du chemin Blue Sea Nord et de la rue Principale au coût de 2,07 millions débutant en juin 2010
- Ajout 3.10 RIAM : changement de représentant

## **4. Hygiène du milieu**

- 4.1 Barrage de castor Lac qui pue
- 4.2 Journée de partage environnemental
- 4.3 Programme climat municipalités : Offre de service MARIN
- 4.4 Matières résiduelles : Calendrier 2010
- 4.5 Agence de bassin versant des 7 : demande de subvention et installation d'enseigne Lac Blue Sea

## **5. Santé et Bien-être**

5.1

## **6. Aménagement, Urbanisme et Développement**

- 6.1 Demande de l'inspecteur :  
Renouvellement de son contrat d'engagement
- 6.2 Demande d'exclusion CPTAQ
- 6.3 Avis de motion Ajout d'usage dans la zone V-134
- 6.4 Coopérative de Solidarité de la Forêt de l'aigle
- 6.5 Connexion Fibre Picanoc : demande d'appui

## **7. Loisirs et culture**

- 7.1 Rapport d'activités du 24 janvier au 20 février 2010
- 7.2 Demande du comité
- 7.3 Bibliothèque : achat d'étagères
- 7.4 Bibliothèque : AGA 2010 12 juin 2010



- 7.5 Festival de théâtre à Lac Ste Marie
- 7.6 Rallye Perce Neige : remerciement
- 7.7 Conseil régional de la culture de l'Outaouais : membership
- 7.8 Aide au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel
- 7.9 Nomination de la remplaçante pour la bibliothèque : Nadine Martin
- 7.10 Club de motoneige les Ours Blancs : demande de contribution financière
- Ajout 7.11 Journée de la famille

**8. Varia**

8.1

**9. Période de questions**

9.1

**10. Levée de l'assemblée**

10.1

**2010-03-059**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire- trésorière avec les ajouts suivants :

- 3.10 RIAM : changement de représentant
- 7.11 Jour de la famille

**ADOPTÉE**

**2010-03-060**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2010**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 1<sup>er</sup> février 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière avec les changements suivants:

**Résolution 2010-02-045 :**

(Changer 17 degrés pour 15 degrés)

**CASERNE**



CONSIDÉRANT QUE les coûts de chauffage de la caserne sont élevés;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil demande des soumissions pour l'installation de ventilateurs au plafond et demande que le thermostat soit réglé à **15** degrés.

**ADOPTÉE**

**Résolution 2010-02-049 :**

(Ajouter le processus de sélection pour le programme de parrainage):

**FONDATION LE TERRIER : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Le Terrier est un organisme à but non lucratif financé en partie par le Club Optimiste de Maniwaki;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation offre un camp de vacances situé au Lac Achigan à Déléage;

CONSIDÉRANT QUE le camp accueille des enfants de la région de 6 à 12 ans dont la majorité est issue de familles défavorisées;

CONSIDÉRANT QUE La Fondation Le Terrier a présenté une demande d'aide financière pour leur programme de parrainage;

Il est proposé par Fernand Gagnon et résolu :

Que ce Conseil accorde un montant de 380\$ à la Fondation Le Terrier ce qui permettra de parrainer deux enfants de la municipalité de Blue Sea. Les noms des enfants seront soumis à la Fondation par les enseignants de l'école Reine Perrault de Blue Sea avec l'approbation des parents.

Le vote est demandé :  
Cinq conseillers pour  
Un conseiller contre : (Hervé Courchesne)

**ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ**

---

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de février 2010

---



**2010-03-061**

**ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN FÉVRIER 2010 ET DES REMISES À PAYER**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que les salaires nets versés pour les périodes 5 à 8 de février 2010 et qui totalisent un montant de 13 470.54 \$ soient acceptés;

Que les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 6 260.35 \$ pour les salaires versés en février 2010 soient acceptées et payées en mars 2010;

Que les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 187.46 \$ pour le mois de février 2010 soient acceptées et payées en mars 2010;

Que les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 004.27 \$ pour le mois de février 2010 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**2010-03-062**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER 2010**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que les déboursés de février 2010 qui totalisent un montant de 105 856.44 \$ sur le journal des achats en lot no. 30 à 32 soient acceptés;

Que les prélèvements bancaires de février 2010 qui totalisent un montant de 12 162.83 \$ sur la liste des retraits directs, paiement de factures et remises gouvernementales d'accès D Affaire, soient acceptés.

**ADOPTÉE**

**Avis de motion – Projet de règlement n° 2010-003 Règlement relatif au traitement des élus de la municipalité de Blue Sea**



Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), en vertu des articles 7 et suivants, un avis de motion est donné par le conseiller Christian Gauthier, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation du règlement n° 2010-003 « règlement relatif au traitement des élus de la municipalité de Blue Sea ».

**2010-03-063  
COLLECTION DE TAXES**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des comptes à recevoir en date du 3 février 2010 le grand total des comptes s'élevait à 139 306.47 \$

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil donne le mandat à la firme d'avocats Desjardins & Gauthier pour procéder à la collection des comptes en souffrance de l'année 2009 et antérieure pour les montants de 100 \$ et plus.

**ADOPTÉE**

**2010-03-064  
PUBLICITÉ : OFFRE DE SERVICE LA GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE le journal La Gatineau offre aux municipalités un forfait publicitaire;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

Que ce Conseil accepte l'offre de service du journal La Gatineau et opte pour le forfait comprenant 6 occasions au coût de 264 \$ pour un espace simple.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : MMQ Assurance ristourne de 2 163 \$

---



---

NOTE : UMQ communiqué sur l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi 76 concernant le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux.

---

NOTE : UMQ communiqué sur le budget fédéral

---

**2010-03-065**

**PROCUREUR POUR CONSTAT D'INFRACTION**

CONSIDÉRANT QUE la Sureté du Québec a émis des constats d'infraction sur la réglementation municipale et que le défendeur a plaidé non coupable;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil souhaite mandaté la firme d'avocats Desjardins & Gauthier pour représenter les intérêts de la municipalité.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Soumission pour système de verrouillage de la porte du bureau municipal.  
Étant donné le prix élevé de la soumission obtenue de Reliance Protectron pour le système de verrouillage (2 112.16\$)

Le conseiller Pierre Normandin suggère d'obtenir une soumission pour des boutons de panique. Un au comptoir et un dans le bureau de la directrice générale.

---

NOTE : Rencontre avec Stéphanie Vallée le 23 février 2010.  
Le résumé de la rencontre sera transmis au conseil lors d'un comité plénier ultérieur.

---

NOTE : Caserne ventilateur. Obtenir d'autres soumissions.

---



**2010-03-066**  
**POMPIERS : TOURNOI DE PÊCHE**

CONSIDÉRANT QUE la brigade des pompiers de Blue Sea organise son troisième tournoi de pêche annuel le 13 mars 2010;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise une contribution financière pour un montant de 200 \$.

**ADOPTÉE**

**2010-03-067**  
**SÉCURITÉ CIVILE FORMATION 6 ET 7 AVRIL 2010**

CONSIDÉRANT QUE deux ateliers de formation sont offerts sur l'introduction à la sécurité civile et sur le Rôle et les responsabilités du coordonnateur de la sécurité civile et de son mandataire à Chelsea le 6 et 7 avril 2010;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise l'inscription d'une personne au coût de 240 \$ taxes comprises par atelier.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : L'Outaouais sera l'hôte d'un premier colloque régional sur la sécurité civile qui se tiendra à Gatineau le 8 juin 2010. La programmation détaillée et le formulaire d'inscription sont à suivre.

---

**2010-03-068**  
**ACHATS POUR LE DÉPARTEMENT D'INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE la brigade d'incendie a fait la demande pour l'achat d'équipement qui est prévu au budget;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que ce Conseil approuve les dépenses suivantes :





- Boivin et Gauvin : 2 lances @ 335\$ chacune
- Boivin et Gauvin : 1 diviseur réducteur @ 265\$
- Informatique DL : 1 ordinateur portable Avira @ 563.10\$

Tous les prix ci-haut sont avant les taxes

**ADOPTÉE**

**2010-03-069**

**EMBAUCHE DU CHEF D'ÉQUIPE**

CONSIDÉRANT QUE Yves Paquette a occupé le poste de Chef d'équipe par intérim (résolution 2009-11-5621) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009;

Il est proposé par Éric Lacaille et résolu :

Que ce Conseil engage une firme de consultant pour le processus d'embauche du chef d'équipe.

**Contre proposition :**

Il est proposé par Isabelle Clément et résolu

Que ce conseil procède à l'embauche d'Yves Paquette au poste de chef d'Équipe avec une période de probation de 6 mois au même taux horaire que le chef d'équipe précédent. La Directrice générale lui remettra une description de tâches et les conditions d'embauche.

Le vote est demandé sur la contre proposition :

Cinq conseillers pour :

Fernand Gagnon, Isabelle Clément, Christian Gauthier, Pierre Normandin et Hervé Courchesne

Un conseiller contre :

Éric Lacaille

La contre proposition est accepté par la majorité

La première proposition est donc rejetée

**ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ**



---

NOTE : L'APSAM l'association paritaire pour la Santé et Sécurité du travail offre une formation à Messines pour les employés de voirie sur :

- Travaux publics et de construction
- Travaux de creusement, d'excavation et de tranchée
- Travaux de déneigement.

D'une durée de 5 jours au coût de 481 \$ par participant.

Puisque le chef d'équipe est sous probation la formation est refusée.

---

NOTE : Réfection de la Rue du pont :  
Offre de services professionnels de Genivar  
Remis à une séance ultérieure

---

NOTE : RIAM règlement d'emprunt.  
Le 2 février 2010 la Régie Intermunicipale de l'Aéroport de Maniwaki nous faisait parvenir une lettre nous demandant d'adopter le règlement d'emprunt no 2010-001 pour une dépense de 4.5 M pour la réfection de la piste d'atterrissage.  
Le 18 février 2010 la MRC nous informe par lettre que les conseils des municipalités locales n'ont pas à approuver le règlement mais qu'il doit être déposé à titre d'information.

---

**2010-03-070**

**RIAM : CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2009-11-5623, le délégué était Pierre Normandin et le substitut était Christian Gauthier;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que ce Conseil nomme Christian Gauthier comme délégué et Pierre Normandin comme substitut pour représenter la municipalité de Blue Sea auprès de la Régie Intermunicipale de l'Aéroport de Maniwaki

**ADOPTÉE**



---

NOTE : Suite à une requête d'un contribuable déposée au bureau municipal le 11 février 2010 concernant des roches qui tombent sur le chemin du Lac-Edja ouest en face du Lac Perdu;

La municipalité installera de la signalisation pour indiquer le danger de roches qui peuvent tomber sur le chemin du Lac-Edja Ouest en face du Lac Perdu et sur le chemin du Lac-Long en face du Lac Dénommé.

---

NOTE : Suite à une requête d'un contribuable déposé au bureau municipal le 16 février 2010 concernant une demande pour l'installation d'un luminaire sur le chemin du Lac-des-Îles Est.

Le conseil mentionne qu'à l'extérieur du périmètre d'urbanisation que l'on retrouve sur le plan de zonage il doit y avoir cinq résidences dans le secteur.

Suite à la période de question le maire mentionne que la demande sera réétudiée et reportée à une séance ultérieure.

---

**2010-03-071**

**EMPLOI QUÉBEC CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL (JOEL POIRIER)**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil souhaite présenter une demande à Emploi Québec pour un contrat d'intégration au travail pour Joel Poirier pour une période de 26 semaines (du 12 avril 2010 au 8 octobre 2010) au taux horaire de 12.16\$ à raison de 35 heures par semaine subventionné à 75% pour un montant total de subvention de 8299.20 \$;

Que ce Conseil nomme la Directrice générale Josée Parsons comme signataire de la demande et l'autorise à faire les demandes de remboursement auprès d'Emploi Québec.

**ADOPTÉE**



---

NOTE : Mise à jour du dossier de vandalisme :  
Le 3 février 2010 fin des travaux de décontamination, les sols ont été entreposés temporairement à l'Écocentre et seront transportés à un site de décontamination au printemps 2010. La firme CIMA a confirmé que les dernières analyses de sols n'ont plus de traces de contamination.  
Le 15 et 16 février 2010 remplissage du trou.

---

NOTE : Le 26 février 2010 le gouvernement du Québec a procédé à l'annonce d'investissement prévus dans la municipalité de Blue Sea pour la réfection de la rue Principale et du chemin de Blue Sea nord pour un montant total de 2,07 Millions. De ce montant 1,67 millions avaient déjà été annoncé en septembre 2009 dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Le début des travaux est prévu pour juin 2010.

---

NOTE : Le conseiller Pierre Normandin informe la municipalité que le barrage de castor au Lac qui pue aux abords de la piste de ski de fond est très élevé. Le responsable des cours d'eau et le chef d'équipe iront voir le barrage et prendront les mesures nécessaires.

---

NOTE : Le service de l'hygiène du milieu et de l'environnement de la MRC organise une journée de partage des enjeux environnementaux de la région. Cette journée aura lieu le vendredi 23 avril de 10h à 15h. Le conseiller Hervé Courchesne sera présent.

---

#### **2010-03-072**

#### **PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE le Ministère du Développement Durable, Environnement et Parcs dans le cadre du Programme Climat municipalités offre aux organismes municipaux qui veulent réduire leurs émissions de GES Gaz à Effet de Serres et s'adapter aux changements climatiques, un soutien financier pour la réalisation d'un premier inventaire des émissions de GES et d'un plan d'action visant leur réduction (volet 1);

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu plusieurs offres de service et que l'offre de MARIN d.u.t.a. Inc. est la plus basse à 2046\$



Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise le maire Laurent Fortin et la Directrice générale Josée Parsons à signer l'entente (QC-20-02-2010-3) avec MARIN d.u.t.a Inc. pour un montant de 2046 \$ qui sera subventionné à 90% donc une dépense totale pour la municipalité de 204.60 \$

**ADOPTÉE**

**2010-03-073  
MATIÈRES RÉSIDUELLES**

CONSIDÉRANT QUE l'Écocentre est très peu achalandé durant les mois de novembre à avril;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que ce Conseil réduise l'horaire d'ouverture de l'Écocentre durant les mois de novembre à avril à toutes les deux semaines et approuve le calendrier des matières résiduelles 2010 tel que déposé.

Qu'étant donné le changement d'horaire d'ouverture de l'Écocentre, les heures de gardiennage diminueront pour refléter le calendrier des matières résiduelles 2010.

**ADOPTÉE**

**2010-03-074  
AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7 (RIVIÈRE GATINEAU) : DEMANDE DE SUBVENTION ET INSTALLATION D'ENSEIGNE AU LAC BLUE SEA**

CONSIDÉRANT QUE l'Agence de bassin versant des 7, dans le cadre du projet de développement d'outils de sensibilisation à la contamination par les espèces aquatiques envahissantes, qui consiste à produire, distribuer et installer différents outils de sensibilisation tels que des dépliants informatifs, des pancartes routières aux abords des principaux axes routiers de la région et des trousseaux à l'intention



des propriétaires d'embarcations ainsi que des enseignes sensibilisatrices aux principales rampes de mise à l'eau de la région;

CONSIDÉRANT QUE le programme a été financé initialement par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune et maintenant par la Commission régionale des élus de l'Outaouais et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE l'Agence demande aux municipalités de contribuer financièrement pour l'achat et l'installation d'enseigne sur leur territoire respectif;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil souhaite participer au projet de développement d'outils de sensibilisation à la contamination par les espèces aquatiques envahissantes et consent un montant de 300\$ pour une enseigne qui sera installée à la rampe de mise à l'eau (quai public) du Lac Blue Sea

Que la municipalité se réserve un droit de regard quant à l'endroit où sera installée l'enseigne.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Demande de l'inspecteur.  
L'inspecteur souhaite rencontrer les membres du conseil concernant le renouvellement de son contrat de travail donc remis à une séance ultérieure.

---

**2010-03-075  
DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE  
MATRICULE 3819-17-7160**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution AR 4504 par le conseil municipal de Blue Sea le 6 février 2006, la municipalité a présentée une demande d'exclusion de la zone agricole pour la propriété portant le matricule 3819-17-7160 (ancien matricule 3819-15-7047) ;

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau a appuyée la demande de la municipalité de Blue Sea par résolution 2006-R-AG294 adoptée le 15 août 2006;



CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole a prononcé le 10 janvier 2007 une décision favorable à la demande (Dossier 346185) conditionnellement à ce qu'elle reçoive une description technique conforme dans un délai de 24 mois;

CONSIDÉRANT QUE la Commission a reçu la description technique seulement en janvier 2010, la décision du 10 janvier 2007 étant devenue caduque et de nul effet et ce depuis janvier 2009 faute d'avoir produit le document dans les délais prévus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit présenter une nouvelle demande;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que ce Conseil souhaite présenter une nouvelle demande d'exclusion de la zone agricole pour la propriété portant le matricule 3819-17-7160, tel que décrit dans la demande initiale, à la Commission de protection du territoire agricole.

**ADOPTÉE**

**Avis de motion – Projet de règlement n° 2010-004 Règlement relatif à un ajout d'usage dans la zone V-134**

Conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, un avis de motion est donné par le conseiller Fernand Gagnon, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation un premier projet de règlement n° 2010-004 « règlement relatif à un ajout d'usage dans la zone V-134 »

**2010-03-076**

**COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE LA FORET DE L'AIGLE  
(CSFA)**

CONSIDÉRANT QUE la CSFA a été incorporée le 18 novembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE son assemblée générale d'organisation (AGO) est prévue le 24 février 2010;

CONSIDÉRANT QUE son projet est d'appliquer un nouveau mode de gestion du territoire de la Forêt de l'Aigle afin de répondre aux besoins de la communauté et du gouvernement du Québec en regard de la loi 57 sur l'occupation du territoire;



CONSIÉDANT QUE c'est une nouvelle structure mise en place par le conseil de transition de la Forêt de l'aigle selon l'une des recommandations du plan de relance déposé le 4 septembre 2009;

CONSIDÉRANT Que le 24 février , aussitôt l'AGO terminée et le nouveau conseil d'administration de la CSFA en place, le conseil de transition se retirera et laissera toute la place au conseil d'administration de la CSFA pour appliquer le plan d'affaires;

CONSIDÉRANT QUE la CSFA est appelée à remplacer la CGFA dans sa mission à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010;

CONSIDÉRANT QUE le membership est ouvert à tous, autant aux individus qu'aux diverses formes d'entreprises (but lucratif, but non lucratif, corporation, publique ...);

CONSIDÉRANT QUE pour être membres, il faut adhérer à l'objet de la Coopérative et payer la part de qualification de 5000\$;

CONSIDÉRANT QUE les membres peuvent être de 2 catégories : Membres utilisateurs du territoire, des services ou des ressources ou Membres de soutien à la démarche;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'affaires est présenté dans un concept d'affaires. C'est aussi présenté dans une orientation d'utilisateur-payeur et de rentabilité;

CONSIDÉRANT QU'une coopérative de solidarité peut avoir recours à du financement de ses membres par les montants versés en parts de qualification et par l'émission de parts privilégiées;

CONSIDÉRANT QUE la CSFA entend jouer un rôle majeur dans le développement économique de la région;

CONSIDÉRANT QU'une copie du plan d'affaires de la CSFA a été déposée au bureau municipal et est disponible pour consultation;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que la municipalité de Blue Sea souhaite devenir membre de la coopérative de Solidarité de la Forêt de l'Aigle et payer sa part de qualification au montant de 5000\$;





Que la municipalité de Blue Sea nomme le maire Laurent Fortin pour agir comme représentant de la municipalité auprès de la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle.

**ADOPTÉE**

**2010-03-077**

**CONNEXION FIBRE PICANOC : DEMANDE D'APPUI**

CONSIDÉRANT QUE Connexion Fibre Picanoc veut poursuivre le déploiement de l'Internet haute vitesse sans fil sur les territoires de la MRC Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT l'importance des gouvernements provinciaux et fédéraux de s'impliquer financièrement en région;

CONSIDÉRANT QU'une demande de financement sera envoyée au programme « Communautés rurales branchées » du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette phase du projet prévoit le déploiement de 30 nouvelles cellules/tours sur le territoire des deux MRC;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette phase du projet sera d'un coût de 900 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le programme du Ministère peut financer à 66% du coût total du projet;

CONSIDÉRANT QUE Connexion Fibre Picanoc financera à 33% du coût total du projet;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère demande l'appui de chaque conseil municipal des MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau pour présenter la demande de financement;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :



Que la municipalité de Blue Sea appuie Connexion Fibre Picanoc dans le déploiement de l'Internet haute-vitesse sur le territoire des 35 municipalités des MRC Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau, de permettre de déposer la demande d'aide financière et de convenir d'un protocole entre le Ministre responsable et Connexion Fibre Picanoc.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Rapport d'activités de la Maison des jeunes du 24 janvier au 20 février 2010 déposé par Yuri Rousseau

---

**2010-03-078**

**DEMANDE DU COMITÉ LOISIRS CULTUREL BLUE SEA**

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre le Comité et la municipalité (AR 5240) pour l'entretien du terrain municipal et l'entretien et la surveillance de la patinoire a pris fin le 30 avril 2009 mais que les paiements ont continués jusqu'à la fin août 2009;

CONSIDÉRANT QUE le Comité a reçu une subvention salariale d'Emploi Québec et qu'il demande à la municipalité une aide financière pour défrayer la différence entre la subvention et le salaire versé incluant les cotisations et les déductions pour la période du 14 septembre au 14 mars 2010 ;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que ce Conseil accorde une aide financière de 2067.84 \$ pour la période du 14 septembre 2009 au 14 mars 2010.

**ADOPTÉE**

**2010-03-079**

**BIBLIOTHÈQUE : ACHAT D'ÉTAGÈRES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé de réorganiser la bibliothèque et que plusieurs étagères n'étaient plus utilisables;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :



Que ce Conseil approuve une dépense de 1330 \$ taxes et transport en sus pour l'achat d'une section de 2 unités doubles face de 76 x 36 x 20 et d'une section de 1 unité simple pour bande dessinée de 64 x 36 x 10 du fournisseur Fdjul.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Bibliothèque.  
Le réseau Biblio de l'Outaouais annonce que l'assemblée générale annuelle du Réseau aura lieu le samedi 12 juin 2010 au Moulin de Wakefield

---

NOTE : Le comité théâtre de l'association des loisirs de Lac Ste-Marie organise une journée Théâtre pour célébrer la journée mondiale du Théâtre le 27 mars 2010 et demande des contributions financières sous forme de vente de publicité dans leurs différents dépliants et affiches.

Le conseil ne souhaite pas contribuer.

---

NOTE : Dépôt d'une lettre de remerciement pour le support que la municipalité de Blue Sea a accordé à l'organisation de la 45<sup>ième</sup> édition du Rallye perce neige. La prochaine édition se tiendra du 4 au 6 février 2011.

Le conseiller Christian Gauthier fait remarquer que les conditions de la Traverse de Bouchette après le Rallye étaient très dangereuses et que la chaussée était très glissante. Il faudrait prévenir l'entrepreneur de déneigement de passer aussitôt après le rallye pour les années futures.

---

NOTE : Demande d'adhésion au Conseil régional de la culture de l'Outaouais au coût de 100\$.

Le conseil ne souhaite pas devenir membre.

---

NOTE : Loisir sport Outaouais et ses partenaires informent les municipalités que la date limite pour présenter une demande au



programme « d'aide financière au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel » est le 26 mars 2010.

---

NOTE : Nomination de la remplaçante pour la bibliothèque.

Remis à une séance ultérieure.

---

NOTE : Club de motoneige les Ours Blancs : demande de contribution financière.

Le conseil ne souhaite pas contribuer.

---

**2010-03-080**

### **JOUR DE LA FAMILLE**

CONSIDÉRANT QUE les provinces d'Ontario, Alberta, Saskatchewan et Manitoba ont annoncé la création d'un jour férié supplémentaire soit le troisième lundi du mois de février comme étant le **Jour de la Famille**;

CONSIDÉRANT QUE le **Jour de la Famille** est une mesure d'aide aux familles dans leurs efforts pour concilier le travail et les obligations familiales;

CONSIDÉRANT QUE l'orientation première du Plan stratégique 2008-2012 du ministère de la Famille et des Aînés est de créer des conditions favorables à l'épanouissement des familles et au développement des enfants;

CONSIDÉRANT QUE le ministère dit poursuivre ses engagements quant à la mise en place de mesures de conciliation travail-famille du plan d'action gouvernemental 2007-2010 notamment en encourageant les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas au Québec de **Jour de la Famille**;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil demande au Ministre du Travail Monsieur Sam Hamad, au Ministre de la Famille Monsieur Tony Tomassi ainsi qu'au Premier Ministre du Québec Monsieur Jean Charest de proclamer un jour férié supplémentaire soit le troisième lundi du mois de février comme étant le **Jour de la Famille**;



Que ce Conseil demande l'appui de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, des municipalités locales de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération Québécoise des Municipalités, de la Commission Scolaire des Hauts Bois de l'Outaouais et de la députée provincial du comté de Gatineau Madame Stéphanie Vallée.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions**

Note : suite à la demande d'un citoyen concernant le statut du comité loisirs culturel Blue Sea le maire informe le public qu'il n'a pas d'information à donner pour le moment.

**2010-03-081**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

Que la séance ordinaire du Conseil de ce 1<sup>er</sup> mars 2010 soit close à 21h05.

**ADOPTÉE**

*Laurent Fortin*  
Maire

*Josée Parsons*  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière